

# DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE

## INTRODUCTION

La démarche de développement responsable de Colas (cf. [www.colas.com](http://www.colas.com)) repose sur la double conviction que ses métiers concourent à la satisfaction de besoins et d'aspirations essentiels et qu'ils peuvent et doivent être exercés de manière responsable. Colas doit savoir intégrer les attentes et les contradictions contemporaines : cohésion sociale, changement climatique, besoins de déplacement et de logement, amélioration du cadre de vie, etc.

Pour asseoir cette démarche, Colas a mis en œuvre et décliné sa politique à partir de trois enjeux stratégiques et cinq enjeux majeurs.

Les trois enjeux stratégiques conditionnent le développement et la pérennité des activités de Colas qui dispose, pour chacun, d'un réel pouvoir d'action : il s'agit du renouvellement et de l'enrichissement du capital humain, de l'acceptation sociétale des sites de production, et de l'éthique. L'attractivité, la diversité (insertion sociale, handicap, mixité hommes-femmes, seniors), la fidélisation et la formation sont les domaines d'action prioritaires pour le développement du Groupe en matière de ressources humaines. Les plans d'action mis en œuvre pour l'acceptation sociétale des sites de production sont déployés dans deux directions : l'exemplarité des sites de production (certification environnementale notamment par l'ISO 14001, check-lists associées à la prévention des risques) et le dialogue régulier avec les riverains, les élus, les administrations. Le respect de l'éthique est, par ailleurs, un principe intangible du groupe Colas et figure dans le dispositif de contrôle interne.

Les cinq grands enjeux additionnels, pour lesquels Colas peut disposer de marges de manœuvre plus réduites, même si certains sont aussi importants (l'énergie par exemple), sont : la sécurité ; l'action citoyenne dans les pays dits du Sud ; l'énergie et les émissions de gaz à effet de serre ; le recyclage ; le risque chimique.

Pour chacun des enjeux, une politique de progrès est définie et coordonnée à chaque niveau de l'entreprise. Pour la majorité, indicateurs et objectifs sont déterminés au niveau mondial. Cette politique vise à inscrire l'amélioration dans la durée et sur le terrain, au cœur de son réseau de 800 établissements de travaux et 1 400 sites de production de matériaux.

Au-delà, les établissements mènent des actions locales, dont la grande richesse démontre la motivation des équipes. C'est donc toute la vision des activités de Colas qui s'enrichit et se transforme par cette appropriation collective de la RSE <sup>(1)</sup>.

Dans le dialogue avec les parties prenantes non contractuelles, peu de sujets justifient une démarche au niveau global et international, alors que les échanges sont multiples au niveau local avec les riverains, les administrations, les établissements d'enseignement, le secteur social, etc. : Colas maintient un ancrage local au plus près du terrain dans son réseau mondial et y entretient un dialogue local avec ses parties prenantes. À ce jour, seule la question des fumées de bitume est apparue pertinente au niveau global et Colas a fortement contribué aux échanges avec les clients, les scientifiques, les collaborateurs, les administrations du travail et organismes de santé au travail <sup>(2)</sup>. Afin d'approfondir la réflexion, Colas participe à des collèges, commissions ou comités stratégiques rassemblant les parties prenantes dans d'autres institutions, telles que la CORE de l'INERIS <sup>(3)</sup> ou le COS de la FRB <sup>(4)</sup>, et cherche à donner toujours plus de sens à ses actions de mécénat.

Après le déploiement mondial en 2010 d'un logiciel de reporting pour unifier l'ensemble des indicateurs à travers les 770 entités juridiques de Colas, les années 2011 et 2012 ont été dominées par l'amélioration de l'usage de cet outil et de la fiabilité des données permettant de définir et de suivre les indicateurs avec précision <sup>(5)</sup>.

Conformément au décret n° 2012-557 du 24 avril 2012 relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale (article 225 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010), les indicateurs extra-financiers 2012 et leur procédure de collecte ont été vérifiés et certifiés par Ernst & Young et Associés le 22 février 2013.

## INFORMATIONS AU TITRE DES OBLIGATIONS DE TRANSPARENCE EN MATIÈRE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE <sup>(6)</sup>

Conformément au décret n° 2012-557 du 24 avril 2012 relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale (article 225 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010), Colas rend compte dans son rapport de gestion 2012 des informations sociales, environnementales et sociétales le concernant. Chaque information décrite dans le présent document est précédée de l'une des trois mentions suivantes : « indicateur » complété de « commentaire », « élément justificatif » (quand il n'existe pas d'indicateur) ou « information qualitative » (quand la thématique abordée requiert une explication).

(1) Responsabilité sociétale des entreprises.

(2) Cf. rubrique « Les risques opérationnels » du présent document (p.34).

(3) Commission d'orientation de la recherche et de l'expertise de l'Institut national de l'Environnement industriel et des Risques (France).

(4) Comité d'orientation stratégique de la Fondation pour la recherche sur la Biodiversité (France).

(5) [www.colas.com](http://www.colas.com)

(6) Article 225 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010.

## I – Informations sociales

Les données sociales sont consolidées sur un périmètre élargi à l'ensemble des sociétés dont Colas détient une participation.

À l'exception des effectifs, les indicateurs sociaux des sociétés sont consolidés à 100 % quel que soit le pourcentage de détention de Colas.

Les effectifs sont pris en compte à 100 % pour les sociétés contrôlées, à 50 % pour les sociétés qui sont à 50/50, à 0 % pour les autres à l'exception du cas particulier des GIE industries métropole (principalement des postes d'enrobés) au sein desquels les effectifs sont pris en compte à 100 % lorsque Colas en a la gestion administrative (en application des règles FNTP).

Le périmètre retenu est le monde pour les indicateurs suivants : Effectifs ; Répartition Hommes-femmes ; Recrutements ; Taux de fréquence et taux de gravité ; Collaborateurs formés au premier secours.

Pour les autres indicateurs, il s'agit de données correspondant à des standards, des normes ou des définitions spécifiquement français. Compte tenu des différences de législation sociale entre les pays et/ou de l'hétérogénéité des reportings à l'international, le périmètre est pour l'instant restreint à la France pour les indicateurs suivants : Répartition des effectifs par tranche d'âge ; Nombre de licenciements ; Salaires annuels moyens par statut ; Régimes des temps de travail ; Taux d'absentéisme ; Participation aux élections professionnelles ; Nombre d'accords collectifs négociés ; Nombre de collaborateurs reconnus en maladie professionnelle ; Contrats en alternance ; Heures de formation ; Collaborateurs handicapés.

Les données sociales France sont extraites du Système d'information ressources humaines (SIRH) France entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre.

Les données sociales internationales proviennent d'une enquête spécifique annuelle collectée sur 12 mois glissants du 1<sup>er</sup> octobre N-1 au 30 septembre N.

Les données sécurité et maladies professionnelles sont issues d'un logiciel spécialisé de suivi des accidents du travail et maladies professionnelles déployé mondialement et consolidées à 100 %.

### A. EMPLOI

#### A.1 : L'EFFECTIF TOTAL ET LA RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR SEXE, PAR ÂGE ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

##### Indicateur : effectifs par zone géographique

Périmètre Monde	2012	2011
France	38 277	38 132
International, dont :	24 529	24 548
Europe	9 090	10 046
Océan Indien/Afrique/Moyen-Orient	8 610	8 128
Amérique du Nord	5 290	5 090
Asie/Pacifique	1 539	1 284
<b>TOTAL</b>	<b>62 806</b>	<b>62 680</b>

##### Commentaire :

L'effectif global de Colas au 31 décembre 2012 est quasiment stable par rapport au 31 décembre 2011.

En France, les effectifs sont stables, en ligne avec l'activité.

En Europe, la baisse des effectifs (- 9,5 %) est essentiellement liée à l'adaptation des filiales en Europe centrale (restructurations en Hongrie, Pologne et Croatie), à une baisse d'activité et à la cession d'une filiale en Roumanie.

Dans les autres zones géographiques, la variation des effectifs reflète l'évolution de l'activité :

- légère progression en Amérique du Nord (+ 3,9 %) ;
- hausse en Océan Indien/Afrique/Moyen-Orient (+ 5,9 %) ;
- forte croissance en Asie/Pacifique (+ 19,9 %).

*Note méthodologique : les chiffres mentionnés dans cet indicateur sont ceux de l'effectif global au 31 décembre de chaque année. Ils ne prennent pas en compte les variations d'effectifs en cours d'année, liées à la saisonnalité des métiers de la route. Les effectifs moyens calculés sur douze mois glissants intègrent cette saisonnalité : 66 489 collaborateurs en 2012, 66 202 en 2011.*

##### Indicateur : répartition hommes-femmes

Nombre de femmes dans les effectifs	2012	2011
<i>Périmètre Monde</i>		
<b>France</b>	<b>8,4 %</b>	<b>8,4 %</b>
Cadres	12,9 %	12,9 %
Etam	23,0 %	23,3 %
Compagnons	0,6 %	0,8 %
<b>France : Femmes managers</b>	<b>6,3 %</b>	<b>6,7 %</b>
<b>International</b>	<b>10,9 %</b>	<b>10,6 %</b>
Encadrement	22,6 %	22,8 %
Compagnons	6,5 %	6,1 %

##### Commentaire :

Dans des métiers dominés par des activités de travaux réalisés en extérieur, le taux d'emploi des femmes reste faible.

Toutefois, au sein des fonctions support, le taux d'emploi des femmes est significatif.

##### Indicateur : répartition des effectifs par tranche d'âge

Périmètre France	2012	2011
< 25 ans	6,6 %	7,6 %
25-34 ans	23,9 %	24,9 %
35-44 ans	27,3 %	27,9 %
45-54 ans	29,1 %	28,1 %
55 ans et plus	13,0 %	11,5 %

##### Commentaire :

La pyramide des âges est relativement homogène.

La répartition entre les différentes classes d'âge a peu évolué. On observe toutefois une légère progression du pourcentage des + de 55 ans (+ 1,5 %).

## A.2 : LES EMBAUCHES ET LICENCIEMENTS

### Indicateur : recrutements externes (CDI et CDD) par statut

Périmètre Monde	2012	2011
<b>France</b>	<b>4 252</b>	<b>4 550</b> <sup>(1)</sup>
Cadres	533	416 <sup>(1)</sup>
Etam	913	963 <sup>(1)</sup>
Compagnons	2 806	3 171 <sup>(1)</sup>
<b>International</b>	<b>3 347</b>	<b>2 713</b>
Encadrement	912	827
Compagnons	2 435	1 886
<b>TOTAL</b>	<b>7 599</b>	<b>7 263</b>

(1) Les chiffres publiés dans le rapport annuel 2011 n'incluaient pas les CDD dans les Départements d'Outre-Mer. Afin de permettre une comparaison des années 2011 et 2012, les données 2011 ont été retraitées.

#### Commentaire :

Le recrutement a progressé de 5 % et se maintient à un niveau élevé.

En France, le recrutement est légèrement en baisse à l'exception de celui des cadres (débutants et confirmés) qui progresse de 28 %.

Des relations étroites, d'importantes actions de communication vers les jeunes et une politique orientée vers le recrutement de stagiaires en dernière année d'études sont privilégiées pour permettre l'intégration, notamment des jeunes ingénieurs.

Ces actions sont menées en France et à l'international. Dans de nombreux pays, notamment en Amérique du Nord, en Europe, dans l'Océan Indien et en Asie, les interventions en milieu scolaire sont encouragées et les collaborateurs s'investissent auprès des étudiants.

En 2012, Colas a axé sa stratégie de communication de recrutement vers le web sur les réseaux sociaux professionnels (Viadeo et LinkedIn) et grand public (Facebook et Twitter). Le lancement d'un festival de cinéma Colas, les « Golden Roads », ouvert aux stagiaires (la majorité des cadres débutants recrutés sont d'anciens stagiaires) et repris sur Facebook et Youtube, s'inscrit dans une démarche tournée vers les étudiants et les jeunes diplômés. Colas figure dans le classement « Happy Trainees » des entreprises de plus de 5 000 personnes où « les stagiaires sont les plus heureux » (6<sup>e</sup> place).

### Indicateur : nombre de licenciements

Périmètre France	2012	2011
Nombre de licenciements	361	362

#### Commentaire :

En 2012 en France, le nombre de licenciements est de 361, un niveau faible comme en 2011, à rapporter à 2 803 départs et plus de 38 000 salariés.

Sur 361 licenciements, 339 sont des licenciements individuels et 22 des licenciements économiques qui concernent une division d'Aximum (Aximum Produits électroniques) qui a obtenu l'avis favorable de son comité d'établissement pour un plan de sauvegarde de l'emploi regroupant l'activité industrielle sur un site au lieu de quatre.

## A.3 : LES RÉMUNÉRATIONS ET LEUR ÉVOLUTION

### Indicateur : salaires annuels moyens par statut

(en euros)	2012	2011
Périmètre France		
Cadres	57 785	54 318
Etam	32 433	30 508
Compagnons	24 110	23 110

#### Commentaire :

Malgré un environnement économique dégradé, les salaires annuels moyens, toutes catégories, connaissent une progression en 2012.

En France, les collaborateurs bénéficient d'un accord de participation ainsi que d'un accord d'intéressement.

## B. ORGANISATION DU TRAVAIL

### B.1 : L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

#### Indicateur : régime de temps de travail des collaborateurs

Périmètre France	2012	2011
Horaire	54,1 %	NC
Mensualisation	29,3 %	NC
Forfait	16,6 %	NC

#### Commentaire :

L'organisation du temps de travail, adoptée dans le cadre des accords signés avec les représentants syndicaux, est basée sur une modulation annuelle du temps de travail qui permet de faire face aux variations saisonnières de l'activité. Ainsi, 54 % des collaborateurs du Groupe en France relèvent d'un régime horaire annualisé et 16 % d'un régime au forfait.

### B.2 : L'ABSENTÉISME

#### Indicateur : taux d'absentéisme

Périmètre France	2012	2011
Taux d'absentéisme	4,16 %	NC

#### Commentaire :

Ce nouvel indicateur est calculé pour les collaborateurs en CDI et mesure le décompte en jours calendaires des arrêts de travail consécutifs aux accidents de travail, de trajet, aux maladies et maladies professionnelles rapporté au nombre de jours calendaires. Avec un taux de 4,16 %, Colas se situe à un niveau proche du taux national de 3,84 % dans le secteur privé (Baromètre Alma Consulting Group – septembre 2012).

## C. RELATIONS SOCIALES

### C.1 : L'ORGANISATION DU DIALOGUE SOCIAL, NOTAMMENT LES PROCÉDURES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION DU PERSONNEL ET DE NÉGOCIATION AVEC CELUI-CI

#### Indicateur : taux de participation aux élections comité d'entreprise et délégation unique du personnel

Périmètre France	2012	2011
Taux de participation aux élections du comité d'entreprise aux dernières élections (1 <sup>er</sup> tour titulaire)	80 %	79 %

#### Commentaire :

Le dialogue social s'exerce au sein de 356 comités d'établissements et comités centraux.

Le taux élevé de participation aux élections (80 %) reflète l'implication des collaborateurs.

### C.2 : LE BILAN DES ACCORDS COLLECTIFS

#### Indicateur : nombre d'accords collectifs négociés

Périmètre France	2012	2011
Nombre d'accords collectifs négociés, y compris négociation annuelle obligatoire	69	56

#### Commentaire :

Au-delà des négociations annuelles obligatoires, le projet de nouvelle organisation de l'activité routière en France métropolitaine a recueilli le 12 novembre 2012 l'avis favorable de quinze des seize comités centraux d'entreprise (CCE) consultés et des six comités d'entreprise (CE) des Échangeurs (centres de services partagés).

## D. SANTÉ ET SÉCURITÉ

### D.1 : LES CONDITIONS DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

#### Indicateur : nombre cumulé de collaborateurs formés aux premiers secours

Périmètre Monde	2012	2011
Nombre cumulé de collaborateurs formés aux premiers secours (fin de période)	19 740	19 946

#### Commentaire :

Le Groupe encourage la formation aux premiers secours qui bénéficie aux autres collaborateurs, aux proches et à la société en général, tout en renforçant la sensibilisation aux enjeux de sécurité.

En 2012, les collaborateurs formés aux premiers secours représentent environ 30 % de l'effectif total.

### D.2 : LE BILAN DES ACCORDS SIGNÉS AVEC LES ORGANISATIONS SYNDICALES OU LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

#### Information qualitative

Colas a ouvert en 2012, en France, des négociations avec les coordinateurs syndicaux du Groupe sur le thème de la prévention de la pénibilité. Un plan d'actions assorti d'objectifs et d'indicateurs chiffrés sera mis en œuvre en 2013 après consultation des CHSCT et CE/CCE.

### D.3 : LES ACCIDENTS DU TRAVAIL, NOTAMMENT LEUR FRÉQUENCE ET LEUR GRAVITÉ, AINSI QUE LES MALADIES PROFESSIONNELLES

#### Indicateurs : accidents du travail et maladies professionnelles

Périmètre Monde	2012	2011
Taux de fréquence <sup>(1)</sup> des accidents du travail des collaborateurs	8,15	8,61
Taux de gravité <sup>(2)</sup> des accidents du travail des collaborateurs *	0,59	0,58*

  

Périmètre France	2012	2011
Nombre de collaborateurs reconnus en maladie professionnelle dans l'année	69	NC

(1) Nombre d'accidents du travail avec arrêt x 1 000 000 / nombre d'heures travaillées.

(2) Nombre de jours d'arrêt de travail x 1 000 / nombre d'heures travaillées.

\* Note méthodologique : ce taux de gravité comprend les jours d'accidents du travail liés à des accidents des périodes antérieures. Le taux communiqué les années précédentes était le taux de gravité annuel. Ce taux dont la base de calcul exclut les jours d'arrêt liés aux accidents de la période précédente est utilisé par le Groupe pour mesurer les performances des filiales en matière de sécurité. Le taux de gravité annuel est de 0,31 en 2012 et de 0,36 en 2011.

#### Commentaire :

En 2012, le taux de fréquence est en amélioration et le taux de gravité stable.

En France, le nombre de collaborateurs reconnus en maladie professionnelle est faible rapporté à l'effectif.

La politique santé et sécurité de Colas a notamment pour objectif d'instaurer et de renforcer en permanence une véritable culture prévention dans tous les établissements. Pour déployer cette politique sur le terrain, les dirigeants des filiales s'appuient sur un réseau mondial de préventeurs.

Les résultats des actions mises en œuvre en matière de sécurité sont mesurés par un classement semestriel, qui constitue une forte incitation pour les filiales.

Le Groupe s'est fixé trois objectifs pour 2015 :

- un taux de fréquence inférieur à 5 en France et en Europe, inférieur à 3 dans les autres régions ;
- 35 % des effectifs formés aux premiers secours ;
- 300 établissements en France sans accidents du travail avec arrêt.

Parmi les nombreuses actions menées en 2012, on citera notamment :

- le lancement d'une campagne Groupe de sensibilisation au risque d'écrasement ;
- la poursuite de l'information et de la sensibilisation sur les fumées de bitume et les risques liés à l'exposition prolongée aux UV ;
- une étude visant à collecter les bonnes pratiques des filiales nord-américaines en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement en Amérique du Nord, afin de les déployer ultérieurement dans l'ensemble du Groupe ;
- la refonte des référentiels « Équipements de protection individuelle » et « Vêtements de travail », et le déploiement d'une boîte à outils « Alcool et drogues » en France.

## E. FORMATION

### E.1 : LES POLITIQUES MISES EN ŒUVRE EN MATIÈRE DE FORMATION

#### Indicateur : contrats en alternance

Périmètre France	2012	2011
<b>Nombre de contrats d'apprentissage</b>	732	634
<b>Nombre de contrats de professionnalisation</b>	420	306

#### Commentaire :

En 2012, Colas a continué de mettre l'accent sur le développement des embauches en contrats d'alternance, pour répondre aux besoins en compétences du Groupe. Parallèlement, le tutorat est en plein développement.

Par ailleurs, en matière de formation, la priorité a été donnée au développement du « capital compétences » des équipes, avec une offre renforcée dans :

- la filière études (loi sur l'eau, approche géotechnique) ;
- les programmes de management contractuel (grands projets complexes) ;
- les formations techniques sur site pour une bonne réalisation des chantiers.

Une campagne de formation interne a été lancée en réponse aux nouvelles exigences réglementaires en matière de transports.

L'effort a également porté sur :

- l'accompagnement lors de la prise de fonctions de responsable d'établissement, qui complète les programmes du Campus Colas (dont l'Université Colas <sup>(1)</sup> phases 2 et 3) ;
- les formations à la sécurité ;
- l'accompagnement des évolutions de carrière ;
- la poursuite des formations à l'entretien professionnel.

En France, la répartition de l'investissement par catégorie de bénéficiaires est restée stable (de l'ordre de 50 % du volume d'heures pour les compagnons, 30 % pour les Etams et 20 % pour les cadres). Plus de 30 % du volume total des heures de formation réalisées ont été dispensées dans le cadre des filières et programmes du Campus Colas.

## E.2 : LE NOMBRE TOTAL D'HEURES DE FORMATION

### Indicateur : nombre total d'heures de formation

Périmètre France	2012*	2011*
<b>Part de la masse salariale consacrée à la formation</b>	3,66 %	3,86 %
<b>Nombre moyen de jours de formation par salarié et par an</b>	1,75	1,82

\* Les chiffres consacrés à la formation sont issus du bilan formation définitif arrêté à la fin du premier semestre de l'exercice N au titre de la période N-1.

#### Commentaire :

Depuis de nombreuses années, le budget formation est de l'ordre de 4 % de la masse salariale : il a été fixé à 4 % pour l'année 2010, 3,7 % pour 2011 et 4 % pour 2012.

## F. ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

### F.1 : LES MESURES PRISES EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

#### Information qualitative

En France, les filiales ont signé des accords ou mis en place des plans d'actions relatifs à la mixité et à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Cette démarche porte sur :

- le recrutement (augmenter le taux d'emploi des femmes) ;
- la formation professionnelle (veiller au respect du principe d'égalité dans l'accès à la formation) ;
- les conditions de travail (réduire le port de charges, mettre en place des EPI adaptés à la morphologie féminine...) ;
- la rémunération effective (rappel du principe d'égalité en matière de rémunération et mécanisme de rattrapage en cas d'écart injustifié par des éléments objectifs) ;
- la conciliation entre l'activité professionnelle et l'exercice des responsabilités familiales (encadrement des horaires de réunion, réservation de berceaux en crèche...).

À l'international, des actions similaires sont menées : ainsi au Canada, un partenariat a été mis en place avec l'organisation *Women Building Futures*.

Ces actions s'inscrivent dans la politique générale de lutte contre les discriminations.

### F.2 : LES MESURES PRISES EN FAVEUR DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES

#### Indicateur : collaborateurs handicapés

Périmètre France	2012	2011
<b>Nombre de collaborateurs handicapés (CDI et CDD)</b>	987	876
<b>Nombre de collaborateurs recrutés (CDI et CDD)</b>	37	24
<b>Chiffre d'affaires réalisé avec les ESAT ou EA</b>	1 292 000 €	904 655 €

(1) L'Université Colas est un lieu de formation et d'échange dont l'objectif est de développer durablement une pépinière de managers pour le Groupe. Elle est organisée en trois phases en fonction du niveau de responsabilité.



#### Commentaire :

En France, la progression du nombre de collaborateurs handicapés traduit les efforts engagés depuis deux ans dans le cadre de la convention signée avec l'Agefiph.

Les actions de sensibilisation et d'information se sont poursuivies tout au long de l'année 2012 avec une campagne d'affichage dans les établissements, la réalisation de trois films, la publication dans les journaux d'information internes d'articles sur le maintien dans l'emploi des personnes handicapées, la diffusion d'un guide du handicap et d'un guide du maintien dans l'emploi à destination des managers. Des actions de sensibilisation au handicap sont régulièrement menées dans le cadre des Universités Colas.

### F.3 : LA POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

#### Information qualitative

Conformément à la charte Ressources humaines et au Code d'éthique du groupe Bouygues, les critères de recrutement excluent toute discrimination fondée sur un motif illicite.

La politique de Colas de lutte contre les discriminations est déclinée en quatre axes prioritaires de progression : l'insertion sociale, le handicap, la mixité hommes-femmes, les seniors.

Des actions de sensibilisation au principe de non-discrimination sont régulièrement réalisées dans le cadre des Universités Colas.

En matière d'insertion sociale, les filiales en France développent le recrutement de personnes durablement éloignées de l'emploi dans les zones d'emploi difficiles. Ainsi un partenariat a été développé avec le réseau Adecco insertion en France.

Le respect du principe de non-discrimination a été clairement réaffirmé dans les accords relatifs à la mixité et à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

À l'international, de nombreuses actions sont menées : par exemple, au Canada, dans la province du Saskatchewan, ColasCanada favorise l'embauche de personnel issu des populations indiennes ; en Grande-Bretagne, Colas a mis en place des indicateurs pour mesurer les progrès dans le domaine de la diversité, le but étant que l'entreprise soit représentative de la société dans ses diverses composantes.

### G. PROMOTION ET RESPECT DES STIPULATIONS DES CONVENTIONS FONDAMENTALES DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL RELATIVES

#### G.1 : AU RESPECT DE LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION ET DU DROIT DE NÉGOCIATION COLLECTIVE

#### G.2 : À L'ÉLIMINATION DES DISCRIMINATIONS EN MATIÈRE D'EMPLOI ET DE PROFESSION

#### G.3 : À L'ÉLIMINATION DU TRAVAIL FORCÉ OU OBLIGATOIRE

#### G.4 : À L'ABOLITION EFFECTIVE DU TRAVAIL DES ENFANTS

#### Information qualitative

Implanté principalement dans les pays de l'OCDE où il réalise plus de 90 % de son chiffre d'affaires, Colas est peu présent dans des pays présentant des risques importants en matière de liberté d'association, de travail forcé ou obligatoire, de travail des enfants ou de discriminations. De plus, le recours à la sous-traitance est généralement limité.

Colas s'engage à se conformer à la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies et aux conventions fondamentales de l'OIT (article 2 du code d'éthique du groupe Bouygues, dont Colas fait partie). Afin de s'assurer du respect de ces principes fondamentaux, Colas :

- diffuse aux collaborateurs le code d'éthique du groupe Bouygues ;
- prend en compte, dans sa politique d'achat, les enjeux sociaux et environnementaux.

## II – Informations environnementales

### A. POLITIQUE GÉNÉRALE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

La politique en matière d'environnement est une composante de la démarche de Développement Responsable de Colas, inscrite par le Président-Directeur Général dans les valeurs du Groupe. Un Directeur Environnement, également chargé de mission Développement Responsable, anime la réflexion sur ce sujet avec les directions fonctionnelles (Ressources Humaines, Communication, etc.) et les directions opérationnelles. La Direction Environnement comprend six collaborateurs et un réseau d'une trentaine de responsables environnement dans les filiales, eux-mêmes relayés sur le terrain par plusieurs centaines d'animateurs ou d'auditeurs internes en environnement, ces fonctions étant généralement associées à d'autres missions : qualité, sécurité, etc.

Tous les indicateurs environnementaux (*liste ci-dessous*) font l'objet d'une définition rigoureuse. Ils sont collectés mondialement à travers un logiciel du groupe SAP et calculés sur une année décalée du 1<sup>er</sup> octobre au 30 septembre (afin de permettre une analyse rigoureuse compte tenu des temps de collecte

et de traitement). Depuis 2011, ils sont tous consolidés selon la méthode d'intégration au prorata de la participation financière sur un périmètre élargi à l'ensemble des sociétés dont Colas détient une participation, au-delà des sociétés contrôlées par le Groupe ou consolidées financièrement. Il en résulte donc des chiffres qui peuvent être différents de ceux issus du reporting comptable et financier.

Le périmètre des indicateurs qui concernent les sites de production est étendu aux sites détenus en partenariat avec des sociétés extérieures et pour lesquelles Colas n'a pas toujours la maîtrise de la gestion des aspects environnementaux (sites où Colas est minoritaire, par exemple). De ce fait, une performance à 100 % pour ces indicateurs est difficile à atteindre sur un tel périmètre. Cependant, ces indicateurs reflètent de façon très extensive le périmètre de risque et de responsabilité du groupe Colas.

Liste des indicateurs environnementaux :

II – A1 : Taux de certification environnement des sites de production de matériaux ; Taux d'auto-évaluation environnementale par check-list Colas ; Taux des activités de production de matériaux dotées d'un outil de gestion des impacts environnementaux ; Taux global de certification environnement.

II – B2 : Ratio de matériaux recyclés rapportés aux quantités de granulats produits ; Taux de recyclage des agrégats d'enrobés pour en valoriser le bitume ; Surface de chaussée recyclée en place ; Taux de récupération des huiles usées.

II – C2 : Quantité de matériaux recyclés ; Quantité d'agrégats d'enrobés recyclés ; Nombre d'éco-variantes proposées par Colas à ses clients.

II – C3 : Énergie consommée par tonne d'enrobés produite ; Taux d'enrobés tièdes produits dans les postes d'enrobés à chaud ; Nombre de tonnes transportées par voie ferrée ou voie navigable.

II – D1 : Émissions de gaz à effet de serre ; Émissions de gaz à effet de serre rapportées à la production d'une tonne d'enrobés ; Intensité carbone monde hors Canada et États-Unis ; Intensité carbone Canada et États-Unis ; Émissions de gaz à effet de serre évitées grâce aux actions prises dans le Groupe.

II – E1 : Taux de sites de production de granulats ayant une action en faveur de la biodiversité.

**A.1 : L'ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ POUR PRENDRE EN COMPTE LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES ET, LE CAS ÉCHÉANT, LES DÉMARCHES D'ÉVALUATION OU DE CERTIFICATION EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT**

**Indicateurs**

	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2012	2011
<b>Taux de certification en environnement des sites de production de matériaux</b> (en pourcentage de CA)	Activité de production de matériaux dans le monde	100 %	60	59
<b>Taux d'auto-évaluation environnementale par check-list Colas</b> (en pourcentage de CA)	Activité de production de matériaux, plus dépôts, ateliers, laboratoires dans le monde	100 % des sites en activité	79	73
<b>Taux des activités de production de matériaux dotées d'un outil de gestion des impacts environnementaux (certification environnement et/ou check-list Colas)</b> (en pourcentage calculé de CA)	Activité de production de matériaux dans le monde	100 %	80	80
<b>Taux global de certification en environnement</b> (en pourcentage de CA)	Toutes les activités dans le monde	100 %	50	50

**Commentaire :**

Depuis 2010, les taux de certification environnementale des sites de production (ISO 14001 ou équivalent) et d'auto-évaluation environnementale par check-list sont en constante progression. L'objectif fixé est d'atteindre un taux de 100 % pour ces deux indicateurs, objectif ambitieux compte tenu de la présence d'autres actionnaires, parfois même majoritaires, dans certaines filiales (cf. introduction, méthode de consolidation des indicateurs extrafinanciers).

Les check-lists sont par ailleurs intégrées au dispositif de contrôle interne de Colas.

Les indicateurs de certification en environnement traduisent le suivi de la conformité réglementaire et l'effort de Colas dans l'analyse des risques environnementaux et l'établissement de plans d'action pour les maîtriser.

Les indicateurs d'auto-évaluation environnementale par check-list Colas traduisent le niveau de l'évaluation réalisée en interne à l'aide de check-lists élaborées par Colas. Ces dernières définissent un référentiel concret d'évaluation de la performance environnementale couvrant l'essentiel des installations fixes du Groupe et permettent de rationaliser les priorités des plans d'amélioration qui en découlent. Une check-list standardisée a été mise au point pour chacun des types d'installations fixes suivants : laboratoires, dépôts des centres de travaux, ateliers, postes d'enrobage à chaud et à froid, usines d'émulsion et de liants, dépôts de bitume, carrières, gravières, plateformes de recyclage, centrales à béton et usines de préfabrication. Cela représente plus de 1 700 sites répartis dans le monde.

## **A.2 : LES ACTIONS DE FORMATION ET D'INFORMATION DES SALARIÉS MENÉES EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

### **Élément justificatif**

Colas n'établit pas d'indicateurs de performance spécifique du suivi des formations et de la sensibilisation des collaborateurs aux problématiques environnementales. Néanmoins, dans le cadre des certifications environnementales, notamment ISO 14001, la norme demande l'évaluation et l'éventuelle mise en place de formations en environnement pour le personnel, les nouveaux arrivants et une information des intervenants extérieurs (paragraphe 4.4.2 de l'ISO 14001). Les actions de formation et d'information prennent des formes diverses selon les pays, les filiales et leurs métiers. Plutôt que de définir un modèle unique et centralisé, Colas préfère donc répondre à ce type d'enjeux de façon décentralisée et s'assurer de la façon dont il est satisfait par le biais d'une norme vérifiée par des auditeurs agréés (cf. indicateur en A.1, taux global de certification environnement). Au niveau du Groupe, les sites internet de Colas sont des sources d'informations permanentes pour l'ensemble des collaborateurs. Des réunions de travail ou des conventions thématiques destinées à sensibiliser les correspondants environnement en France et à l'international sont organisées chaque année. Des rencontres sur le terrain permettent de partager les expériences et de mettre en place des plans d'action.

## **A.3 : LES MOYENS CONSACRÉS À LA PRÉVENTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET DES POLLUTIONS**

### **Élément justificatif**

Colas n'établit pas d'indicateurs consolidés de suivi des budgets consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions ni d'indicateurs consolidés de suivi des actions de prévention : ces dépenses sont intégrées à des dépenses de nature opérationnelle. Il est, par exemple, difficile de réaffecter une dépense d'investissement ou de gros entretien d'un filtre à manches : pour Colas, il s'agit d'une dépense normale pour des postes d'enrobage, alors que, techniquement, il s'agit bien d'une dépense à caractère environnemental pour éviter des émissions de poussière. En revanche, tous les sites certifiés en environnement ont, comme documents de base, une analyse environnementale et des plans d'actions de prévention, qui alimentent une revue de Direction visant à améliorer les performances environnementales par la maîtrise des impacts.

En ce qui concerne les installations soumises à une autorisation ou à un enregistrement administratif (ICPE en France), les permis d'exploiter sont le plus souvent assortis d'exigences strictes en matière d'environnement quel que soit le pays (OCDE ou non). La norme ISO 14001, qui requiert le respect de ces exigences, permet à Colas d'avoir un bon niveau d'assurance de ce respect (cf. indicateur en A.1, taux global de certification environnement). Enfin, la conformité aux exigences administratives alimente également les check-lists Colas ; ces exigences sont donc prises en compte sur les sites qui ne sont pas certifiés mais qui font l'objet d'une auto-évaluation annuelle de ce type (cf. indicateur en A.1, taux d'autoévaluation des sites de production de matériaux). Par ailleurs, le dispositif des

audits croisés inter-filiales réalisés sur la zone Belgique-Métropole-Suisse sur un grand nombre de sites, chaque année, par des auditeurs internes formés à cet effet permet d'évaluer les installations et de prévenir les risques éventuels de manière renforcée.

## **A.4 : LE MONTANT DES PROVISIONS ET GARANTIES POUR RISQUES EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT, SOUS RÉSERVE QUE CETTE INFORMATION NE SOIT PAS DE NATURE À CAUSER UN PRÉJUDICE SÉRIEUX À LA SOCIÉTÉ DANS UN LITIGE EN COURS**

### **Information qualitative**

Sites et sols pollués : Colas a pour principe de constituer une provision pour les frais de dépollution quand leur montant est défini par le diagnostic d'un cabinet extérieur et que la date de remise en état du site est fixée (par exemple avec l'administration compétente) ou connue (date d'expiration du bail, par exemple).

Garanties financières et provisions pour remise en état : de nombreux sites à travers le monde font l'objet de conditions de remise en état en fin d'exploitation (carrières notamment) et de provisions pour risques en cours d'exploitation ; ces garanties donnent lieu à une grande diversité d'instruments (cautions, assurances, comptes bloqués, provisions, etc.) selon la législation des pays et leurs principes fiscaux ou comptables. Le montant des provisions correspondant à des engagements de remise en état de sites s'élève à 158 millions d'euros à fin 2012 (cf. rapport de gestion, partie « Risques » / « Risques industriels et environnementaux » / « Risques environnementaux » / « Remise en état des sites d'exploitation »).

À ce jour, rien n'a permis de détecter que ces dispositifs étaient insuffisants, ni lors des vérifications en filiale par la Direction de l'Audit, ni lors de sinistres ou de mises en cause.

## **B. POLLUTION ET GESTION DES DÉCHETS**

### **B.1 : LES MESURES DE PRÉVENTION, DE RÉDUCTION OU DE RÉPARATION DE REJETS DANS L'AIR, L'EAU ET LE SOL AFFECTANT GRAVEMENT L'ENVIRONNEMENT**

#### **Élément justificatif**

Colas n'établit pas d'indicateurs consolidés des mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et les sols. En revanche, tous les sites certifiés en environnement ont comme documents de base une analyse environnementale, des tableaux de suivi et des plans d'actions de prévention (notamment pour la maîtrise des rejets quand cela a été identifié comme un aspect significatif) qui alimentent une revue de direction visant à améliorer les performances environnementales par la maîtrise des impacts. Les check-lists Colas viennent compléter le dispositif établi par la norme, notamment sur des thématiques comme la gestion administrative, l'aménagement et le stockage, le management et le contrôle, la gestion des impacts et des risques (eau, air, déchets, risques naturels et technologiques, bruits et vibrations) ainsi qu'en matière de dialogue local (cf. indicateurs et commentaires du III paragraphe A.2).



## B.2 : LES MESURES DE PRÉVENTION, DE RECYCLAGE ET D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

### Indicateurs

	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2012	2011
<b>Ratio de matériaux recyclés rapportés aux quantités de granulats produits</b> (en pourcentage de quantité)	Toutes les activités dans le monde	100 %	12	14
<b>Taux de recyclage des agrégats d'enrobés pour en valoriser le bitume</b> (en pourcentage de quantité)	Activité de production de matériaux dans le monde	100 %	13	12
<b>Surface de chaussée recyclée en place</b> (en millions de m <sup>2</sup> )	Activité travaux dans le monde	100 %	10,4	8,6
<b>Taux de récupération des huiles usées</b> (en pourcentage de quantité)	Toutes les activités dans le monde	100 %	65	67

#### Commentaire :

Le recyclage est un enjeu fondamental et un axe naturel d'actions de développement responsable, puisque Colas est un important producteur et utilisateur de matériaux de construction.

Un indicateur de matériaux recyclés a été mis en place afin de mesurer les efforts des filiales pour transformer des déchets en matériaux de construction. Le recyclage contribue à réduire l'extraction de granulats (et donc l'ouverture de nouvelles carrières) ainsi que les volumes de décharge de matériaux. L'ensemble des valorisations et recyclages du groupe Colas représente, en 2012, un volume de près de 10 millions de tonnes de matériaux, soit 12 % de la production totale de granulats de Colas, ce qui équivaut à économiser dans le monde la production moyenne de 30 carrières Colas. Le taux de matériaux recyclés a légèrement baissé en 2012 par rapport à 2011 bien que le nombre de tonnes de ces matériaux soit resté quasi constant. La variation du taux s'explique par l'augmentation de la production de granulats « neufs ».

Le recyclage des agrégats d'enrobés permet de récupérer le bitume, produit pétrolier non renouvelable, dans les chaussées lors de leur entretien ou de leur démolition. Les enrobés sont composés d'un mélange de bitume (environ 5 %) et de granulats. Ils constituent la plupart des chaussées dans le monde. Les agrégats d'enrobés sont les matériaux que l'on récupère lors du fraisage ou de la déconstruction des chaussées, avant la mise en œuvre d'un nouvel enrobé. Lors de ce recyclage, le gain est triple :

- moindre consommation d'énergie et réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- économie de ressources par la valorisation d'une matière première non renouvelable, le bitume, et le réemploi des granulats ;
- économies pour le client (souvent public) grâce à des routes de performances identiques à un coût réduit.

Le recyclage en place des chaussées (rabotage des chaussées existantes, rajout d'un liant sur le chantier et remise en place) génère d'importantes économies d'énergie puisque le transport de matériaux est fortement réduit. Des économies substantielles de granulats sont aussi réalisées puisque les matériaux fraisés sont intégralement recyclés dans la nouvelle chaussée. La surface de chaussée recyclée en place par les

filiales Colas en 2012 équivaut à une route à deux voies sur une distance reliant Paris à Vienne (Autriche) ou Montréal à Cincinnati (Amérique du Nord).

Pour mesurer ses performances en matière de gestion des déchets, Colas a mis en place un indicateur spécifique sur la gestion et l'élimination des huiles usées générées par les activités de toutes les filiales et de tous les métiers ; dans la plupart des pays, ce déchet est réglementé comme « déchet dangereux » et il constitue le principal « déchet dangereux » généré par les activités de Colas. Cet indicateur calcule le ratio de la quantité d'huiles (hydrauliques et de lubrification moteur) usées récupérées par rapport à la quantité d'huiles totales achetées ; on considère que l'optimum se situe autour de 80 % pour tenir compte de la consommation-combustion d'huile par les engins et véhicules. Par ailleurs, les certifications ISO 14001 et les autoévaluations annuelles par check-lists prennent en compte la gestion de l'ensemble des déchets (cf. indicateurs en A.1 sur la certification et l'autoévaluation environnement).

*Note méthodologique : l'indicateur « Taux de récupération des huiles usées » est récent. Sa fiabilité progresse mais reste encore fragile. Les écarts constatés d'une année sur l'autre ne sont ainsi pas encore significatifs ni interprétables.*

### B.3 : LA PRISE EN COMPTE DES NUISANCES SONORES ET DE TOUTE AUTRE FORME DE POLLUTION SPÉCIFIQUE À UNE ACTIVITÉ

#### Indicateur : taux des sites de production dotés d'une structure de dialogue local

Se reporter, pour l'indicateur et le commentaire, au paragraphe A.2 de la partie suivante (Impact territorial, économique et social de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales).

#### Information qualitative

Colas développe des produits qui limitent les nuisances sonores de la circulation routière : des murs antibruit basés sur le principe des fractales et, surtout, des revêtements routiers silencieux qui permettent d'abaisser jusqu'à 9 dB le bruit de roulement des véhicules (Nanosoft®, Rugosoft® ou produits équivalents). 820 000 m<sup>2</sup> ont été réalisés en 2012.

## C. UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

### C.1 : LA CONSOMMATION D'EAU ET L'APPROVISIONNEMENT EN EAU EN FONCTION DES CONTRAINTES LOCALES

#### Information qualitative

L'enjeu de la consommation d'eau ne revêt pas la même importance d'une région du monde à l'autre. Dans le Sud marocain ou à Djibouti, et plus généralement sur l'ensemble du continent africain, les équipes des filiales Colas ont la responsabilité de prendre en compte les contraintes hydriques locales. Cette gestion s'inscrit dans les critères de l'ISO 14001 (cf. indicateur en A.1, taux de certification et d'autoévaluation environnement).

En Europe ou sur le continent nord-américain, la consommation d'eau du groupe Colas n'est pas identifiée comme un enjeu majeur pour les raisons suivantes :

- elle est faible et très dispersée : environ 100 000 chantiers par an, d'une durée moyenne de l'ordre d'une semaine ;
- elle est incompressible pour l'essentiel (on ne peut pas déplacer les optimum de teneur en eau pour le compactage, ni les teneurs en eau du béton) ;
- dans les carrières et gravières, l'utilisation de l'eau se fait en circuit fermé sur le site même (lavage des granulats), avec une consommation nette très faible : des démarches particulières sont également engagées sur certains sites (qui s'y prêtent) pour intégrer cette question dans les projets de réhabilitation de sites d'extraction, avec leur transformation en réserves d'eau.

### C.2 : LA CONSOMMATION DE MATIÈRES PREMIÈRES ET LES MESURES PRISES POUR AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DANS LEUR UTILISATION

#### Indicateurs

	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2012	2011
<b>Quantité de matériaux recyclés</b> (en millions de tonnes)	Toutes les activités dans le monde	100 %	9,8	10,4
<b>Quantité d'agrégats d'enrobés recyclés</b> (en millions de tonnes)	Activité de production de matériaux dans le monde	100 %	4,9	4,5
<b>Nombre d'éco-variantes proposées par Colas à ses clients</b>	Activités travaux dans le monde	100 %	735	937

#### Commentaire :

La démarche de Colas pour réduire la consommation des matières premières est la suivante :

Il s'agit, tout d'abord, de maximiser le recyclage de tous les déblais, gravats et déchets inertes issus du BTP, et de diminuer le besoin en sites de décharge et l'utilisation de matériaux vierges. En effet, dans la plupart des pays, ces flux de déchets, inertes pour la plupart, constituent des volumes beaucoup plus importants que les déchets industriels ou ménagers. C'est la raison pour laquelle Colas a établi des indicateurs permettant de comptabiliser ses volumes effectivement recyclés dans ses process industriels et de les comparer aux matériaux vierges qu'il produit, plutôt que de tenir la comptabilité de ses flux de déchets sortants (se reporter au paragraphe B.2 et D.1) ou de matériaux recyclés qu'il consomme. Ce choix repose sur deux considérations : la fiabilité des données, d'une part, et, d'autre part, la volonté d'encourager les filiales à investir dans un outil de production de matériaux recyclés et de s'abstraire pour partie des aléas de la commande des chantiers dans cet indicateur.

Les nouveaux produits développés par les laboratoires de Colas s'appuient sur des démarches d'écoconception qui intègrent la volonté de minimiser les prélèvements de matières premières et en particulier celles qui ne sont pas renouvelables (se reporter au paragraphe B.2).

Depuis longtemps, Colas est moteur, aussi bien pour la conception d'éco-variantes pour ses clients (notamment par l'usage de dimensionnements alternatifs permettant de diminuer les quantités de matériaux utilisés) que dans la mise au point d'écocomparateurs permettant d'évaluer ces variantes ; ces efforts sont particulièrement aboutis dans l'écocomparateur de la profession en France, SEVE®, lequel intègre un indicateur d'économie de matériaux. Colas a joué un rôle essentiel dans la réalisation de ce logiciel et dans sa mise à la disposition de l'industrie et des clients. Les éco-variantes affichent un bilan énergétique et des émissions de gaz à effet de serre plus bas et plus faibles que la solution technique de base. Dans un contexte de conjoncture économique difficile, la baisse du nombre des éco-variantes reflète l'état actuel du marché dans ce domaine : moins de chantiers sont ouverts aux variantes.

La démarche de Colas consiste donc à mesurer des économies de matières premières plutôt que de suivre des totaux de consommation. En effet, l'interprétation des totaux de consommation s'avère complexe car certains augmentent en fonction du chiffre d'affaires, d'autres baissent du fait de l'évolution du marché (consommation de bitume par exemple, déplacement vers des activités de service et d'entretien, développement d'activités nouvelles, etc).

### C.3 : LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE, LES MESURES PRISES POUR AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET LE RECOURS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

#### Indicateurs

	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2012	2011
<b>Énergie consommée par tonne d'enrobés produite</b> (en kWh par tonne)	Activité de production de matériaux dans le monde	100 %	76	76
<b>Taux d'enrobés tièdes produits dans les postes d'enrobés à chaud</b> (en pourcentage de quantité)	Activité de production de matériaux dans le monde	100 %	13	12
<b>Nombre de tonnes transportées par voie ferrée ou voie navigable</b> (en millions de tonnes)	Activité de transport de granulats et de bitume dans le monde	100 %	9,2	8,3

#### Commentaire :

En 2012 a été lancé un programme (cLeanergie) visant à réaliser des économies d'énergie sur l'ensemble du groupe Colas (chantiers, sites de production, bâtiments et *supply chain*). Dans ce cadre, un travail d'analyse d'impact sur 40 sites (travaux, postes, carrières) et de responsabilisation des managers a été réalisé et un comité de pilotage composé d'experts métier mis en place. Une centaine de bonnes pratiques et opportunités ont été remontées du terrain. Ce travail a mis en évidence que les trois quarts de la consommation d'énergie directe de Colas se répartissaient presque également entre les brûleurs des postes d'enrobage et la consommation des engins et véhicules.

Colas mesure, de manière systématique, la consommation de combustible aux brûleurs des postes d'enrobage et la suit de façon méthodique et pertinente sur plus de 500 installations.

Outre les éco-variantes (cf. C.2), les techniques suivantes permettent de réaliser des économies d'énergie indirectes :

- les enrobés tièdes, qui permettent des économies d'énergie d'environ 15 % sur la fabrication par rapport à des enrobés à chaud. En 2012, la proportion d'enrobés tièdes fabriqués par Colas correspond à 13 % de la production totale ;
- l'utilisation de matériaux recyclés, et en particulier les agrégats d'enrobés (fraisats d'anciennes chaussées), qui permettent d'économiser du bitume, des granulats, du transport et des gains liés à leur fabrication. Ceci entraîne des économies d'énergie si on prend en compte le bilan global du cycle de vie (cf. indicateurs décrits en B.2 et C.2) ;
- le recyclage des chaussées en place, qui permet également d'économiser de l'énergie (économie de matériaux et de transport) (cf. indicateurs décrits en B.2).

Colas travaille également sur deux axes :

- les outils de mesure : l'efficacité énergétique de Colas implique la mesure de la consommation de carburants fossiles. L'électricité ne représente qu'une faible part de l'empreinte énergétique totale. Si le suivi de la consommation des brûleurs des postes d'enrobage est assez aisé, il est beaucoup plus complexe de suivre la consommation de plus de 65 000 engins et véhicules répartis dans 800 établissements de travaux et 1 400 sites de production. Dans ce but, Colas a équipé 2 000 engins et véhicules de systèmes de suivi

de consommation. Colas mène aussi des discussions avec les fabricants de matériels pour l'installation de standards de transmission et de récupération des données en temps réel ;

- la mobilisation du personnel : Colas mobilise les conducteurs de véhicules et d'engins pour réduire la consommation de carburants de 20 % grâce à une conduite apaisée et à la suppression des fonctionnements au ralenti des engins ou véhicules à l'arrêt. Cette campagne décline le thème des « trois plus » : plus d'économie, plus de sécurité, plus d'environnement. La quantification reste encore difficile mais l'engagement est perceptible et l'appropriation du thème progresse.

Colas fait appel aux modes de transport alternatifs ferroviaires ou fluviaux pour ses besoins propres. Toutefois, l'élasticité réelle de report entre les modes de transport étant faible, Colas s'efforce de faire progresser le bilan environnemental de chaque mode de transport, avec une politique d'innovation technique au service d'une plurimodalité équilibrée.

*Note méthodologique : l'indicateur « Nombre de tonnes transportées par voie ferrée ou voie navigable » est récent et ses données sont encore fragiles. Sa vérification et sa consolidation finiront d'être fiabilisées en 2013.*

#### C.4 : L'UTILISATION DES SOLS

##### Information qualitative

L'essentiel de l'activité de travaux de Colas consiste à intervenir sur des surfaces déjà artificialisées pour les entretenir ou les réaménager. Les infrastructures neuves constituent une part modérée du chiffre d'affaires et Colas n'y a pas souvent la maîtrise du foncier puisque celui-ci est mis à disposition par ses clients, même dans le cas de concessions ou de PPP. Dans ce dernier domaine, Colas n'a pas d'impact direct sur l'utilisation des sols, l'emprise de ses prestations incombant à la maîtrise d'ouvrage.

En ce qui concerne l'activité de carrières et de gravières, tous les sites sont réaménagés en fin d'exploitation de gisement et nombre d'entre eux font l'objet d'un réaménagement à l'avancement sans attendre la fin de l'exploitation définitive. Le recyclage permet, par ailleurs, d'économiser l'équivalent de la production de 30 sites de carrières ou gravières Colas dans le monde.

(cf. information qualitative II – A.4)

## D. CHANGEMENT CLIMATIQUE

### D.1 : LES REJETS DE GAZ À EFFET DE SERRE

#### Indicateurs

	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2012	2011
<b>Émissions de gaz à effet de serre</b> <sup>(1)</sup> (en millions de tonnes équivalent CO <sub>2</sub> )	Toutes les activités dans le monde	100 %	13	12
<b>Émissions de gaz à effet de serre rapportées à la production d'une tonne d'enrobés</b> (en kilo équivalent CO <sub>2</sub> par tonne)	Tous les postes d'enrobage du Groupe dans le monde	100 %	17	17
<b>Intensité carbone</b> (en kilo équivalent CO <sub>2</sub> par euro de chiffre d'affaires)	Toutes les activités dans le monde (hors États-Unis et Canada)	100 %	1	1
<b>Intensité carbone</b> (en kilo équivalent CO <sub>2</sub> par US dollar de chiffre d'affaires)	Toutes les activités aux États-Unis et au Canada	100 %	1	1
<b>Émissions de gaz à effet de serre évitées grâce aux actions prises dans le Groupe</b> (en tonnes équivalent CO <sub>2</sub> )	Toutes les activités dans le monde	100 %	166 000	168 000

(1) 2012 est la première année d'intégration de la Société de la Raffinerie de Dunkerque (SRD).

#### Commentaire :

Colas a basé le calcul de son empreinte carbone sur le périmètre 3.a de la norme ISO 14064 et les lignes directrices du *GHG Protocol*. Le périmètre de ce calcul intègre les activités amont de ses métiers. L'impact du trafic routier sur les infrastructures entretenues ou construites par l'entreprise est important, non quantifiable et non maîtrisable par Colas : par conséquent, le périmètre 3.b n'a pas été retenu.

Ce type d'exercice comporte une marge d'incertitude (plus de 20 %), qui résulte de la disparité des données nationales ou internationales, de la difficulté à estimer les coûts carbone de certaines prestations de fournisseurs et de sous-traitants, des problèmes de collectes de données et de conversion, etc. Par conséquent, l'empreinte carbone est un bon outil pour établir un ordre de grandeur mais il ne peut être considéré comme un indicateur de suivi annuel de la performance compte tenu de ces paramètres d'incertitude.

En outre, une distinction selon les scopes 1, 2 et 3 n'a pas été retenue pour deux raisons :

- d'une part, dans la bibliographie des facteurs d'émission carbone, ces derniers ne sont pas renseignés selon les trois scopes ;
- d'autre part, pour les métiers de Colas, il est extrêmement délicat de faire la part des émissions en propre de celles qui ne le sont pas (absence de règle générale étant donné le nombre et la diversité des établissements), d'où le choix de prendre en compte dans le périmètre carbone toutes les émissions générées par les activités de Colas, y compris celles des sous-traitants.

L'empreinte carbone ne permet donc pas d'évaluer les réductions d'émissions de gaz à effet de serre en comparant simplement les résultats d'une année sur l'autre, compte tenu de l'incertitude élevée constitutive des empreintes carbone. En revanche, il est possible de mesurer plus précisément les émissions de gaz à effet de serre évitées grâce aux actions mises en œuvre pour les réduire.

Colas a défini deux axes d'engagement :

- maîtriser les consommations énergétiques nécessaires aux activités de Colas et les émissions de gaz à effet de serre générées par ces activités. Un travail d'amélioration de l'efficacité énergétique est engagé par (cf. C.3 ci-avant) :
  - des actions au niveau de la consommation de carburants ; auprès des conducteurs notamment, pour les inciter à adopter une conduite apaisée et à éteindre les moteurs des véhicules et engins lorsqu'ils sont à l'arrêt,
  - des actions dans les centrales d'enrobage afin de limiter la consommation des brûleurs. Le suivi des consommations de carburant à la tonne d'enrobés produite est désormais en place au niveau mondial ;
- diminuer le contenu énergétique et gaz à effet de serre des produits et techniques proposés aux clients. Afin de contribuer à la réduction de son empreinte carbone et de celle de ses clients, Colas élabore des produits plus respectueux de l'environnement grâce à sa politique d'innovation et de recherche et développement :
  - les enrobés et asphaltes tièdes : en abaissant la température de plusieurs dizaines de degrés, ces produits permettent d'économiser de 10 % à 30 % d'énergie tout en réduisant de 70 % à 90 % les émissions de fumées de bitume,
  - les chaussées recyclées en place : technique qui permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre grâce à l'économie de matériaux générée et la réduction du transport,
  - les produits de la gamme Végéroute® (exemples : liant végétal Végécol® breveté en 2004, fluxant Végéflux® breveté en 2006, peinture routière Végémark® certifiée en 2010, enduit de marquage à chaud Ostrea® certifié en 2006) : dans ces produits mis au point par les laboratoires de Colas, les composants pétroliers ont été remplacés par des matières premières végétales, ce qui constitue autant de puits de carbone et permet d'abaisser les températures d'application ou de fabrication, voire de réduire les quantités de matières premières nécessaires à leur mise en œuvre,

– la valorisation des agrégats d’enrobés pour la production d’enrobés bitumineux : le bitume est issu du pétrole ; afin de réduire la consommation de cette ressource naturelle, il est judicieux de récupérer le bitume des chaussées usagées en recyclant leurs revêtements. En 2012, en plus des granulats, environ 240 000 tonnes de bitume ont ainsi été récupérées à l’échelle du Groupe, soit l’équivalent de la production annuelle de bitume d’une raffinerie de moyenne importance,

– Colas a mis au point le premier outil de variantes carbone pour les chantiers routiers, Ecologiciel®, et a fortement contribué à l’élaboration de l’écomparateur SEVE® commun à toute la profession en France et reconnu dans les marchés publics afin de permettre aux clients de sélectionner des éco-variantes sur un pied d’égalité. Les éco-variantes remportées par Colas en 2012 représentent 18 000 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées. À ce jour, le recyclage du bitume récupéré dans les matériaux de démolition ou de fraisage des chaussées constitue le plus important gisement d’économies de CO<sub>2</sub> (92 000 tonnes de CO<sub>2</sub> ainsi évitées en 2012). Dans la plupart des pays excepté en France, les éco-variantes ne sont pas autorisées lors d’appels d’offres publics. Colas s’attache à en faire la promotion à l’international.

## D.2 : L'ADAPTATION AUX CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

### Information qualitative

Compte tenu des métiers de Colas, l’adaptation au changement climatique des infrastructures qu’il construit ou entretient relève des normes et des cahiers des charges de ses clients.

De par la diversité de ses implantations géographiques, Colas a acquis une bonne connaissance aussi bien des contraintes de réalisation que de dimensionnement liées à des climats difficiles : des milieux arides et à forte température (du Sud marocain, de l’Ouest australien ou de la région de Djibouti par exemple), aux régions de très fortes précipitations (Guyane, Antilles, Océan Indien, etc.) et aux régions de froids extrêmes, en montagne, au Canada, en Alaska ou au Groenland. Cette large expérience permet à Colas de conseiller efficacement ses clients sur de nouvelles conditions climatiques, chaque fois que cela lui est possible.

## E. PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

### E.1 : LES MESURES PRISES POUR PRÉSERVER OU DÉVELOPPER LA BIODIVERSITÉ

#### Indicateur

	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2012	2011
<b>Taux de sites de production de granulats ayant une action en faveur de la biodiversité</b> (en pourcentage de quantité)	Tous les sites de production de granulats	100 %	13	7

#### Commentaire :

L’analyse des impacts directs de Colas sur la biodiversité a conduit à cibler les carrières et gravières.

L’indicateur élaboré pour suivre les actions en faveur de la biodiversité correspond au nombre de sites de production de granulats qui peuvent justifier de la mise en place d’une action en faveur de la biodiversité. Actuellement, 68 sites hébergent des espèces remarquables et 26 des ruches.

Cette action peut être de deux types :

- mise en œuvre et suivi d’une démarche visant à favoriser et à faciliter la présence et les conditions de vie d’une espèce (animale ou végétale) remarquable sur le site ;
- installation de ruches sur le site.

Quelle que soit l’action, elle doit être réalisée en partenariat avec des acteurs locaux : apiculteurs, naturalistes, parcs naturels, ONG, etc.

Par ailleurs, des expérimentations sont en cours pour intégrer la problématique des plantes invasives à l’activité des équipes travaux de Colas : une filiale vient d’être récompensée par l’IDRRIM (Institut des routes, des rues et des infrastructures pour la mobilité) pour son action en faveur de la formation théorique et pratique de ses équipes sur ce thème.

*Note méthodologique : 2012 est la première année de consolidation de cet indicateur qui est en phase de fiabilisation. Le taux 2011 est communiqué à titre indicatif.*

## III – Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable

Colas se préoccupe de ses externalités, non seulement pour réduire ses externalités négatives mais aussi pour développer des externalités positives de grande ampleur. Parmi les actions concrètes mises en place par Colas dans la durée à ce dernier titre, on citera par exemple l’impact positif de sa politique de prévention en matière de sécurité routière. En France par exemple, son engagement dans ce domaine se traduit par le renouvellement régulier, depuis 1997, d’une charte de sécurité routière signée avec l’État, la DSCE et la CNAMTS. Des collaborateurs « Relais Sécurité Routière », spécialement formés, mettent en œuvre sur le terrain un programme de prévention prônant le code de bonnes pratiques du Comité de pilotage pour la prévention du risque routier professionnel de la Délégation à la sécurité et la circulation



routières. Autre exemple dans le domaine de la santé et de la sécurité, Colas a lancé, en 2006, en France et à l'international, un vaste programme de formation de ses collaborateurs aux premiers secours. Aujourd'hui, près d'un tiers d'entre eux connaît les gestes qui sauvent (cf. partie I – D.1). Cette formation bénéficie non seulement aux collaborateurs mais aussi aux proches de ces derniers et aux tiers en général.

Par ailleurs, en raison de la décentralisation de ses activités, Colas s'implique localement par des actions sociétales de proximité, notamment en matière d'emploi, d'actions de partenariat ou de mécénat, ou encore en termes de dialogue local (cf. partie III – A.2).

## A. IMPACT TERRITORIAL, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

### A.1 : EN MATIÈRE D'EMPLOI ET DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

#### Information qualitative

Le Groupe a un impact en matière d'emploi et de développement régional à travers :

- l'existence d'un réseau d'implantations locales pérennes qui est au cœur de la stratégie du Groupe, dans des métiers où la proximité avec le client est un élément clé ;
- les 62 800 <sup>(1)</sup> collaborateurs employés par le Groupe, dans des métiers où l'emploi est local et non délocalisable ;
- la construction d'infrastructures de transport routier ou ferroviaire qui contribuent au développement économique des territoires.

Par ailleurs, le Groupe contribue à l'emploi et au développement des territoires où il est implanté par de nombreuses actions, par exemple :

- en France, un partenariat signé avec L'EPIDE en 2007 a permis d'intégrer depuis cette date plus de 80 jeunes.

En 2012, un partenariat a été signé avec le réseau Adecco insertion, qui compte plus de 60 Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion ; l'objectif de cette convention est d'aider les établissements à mieux répondre aux clauses sociales en renforçant les actions au niveau de l'identification, de la sélection et de l'accompagnement socioprofessionnel des personnes qui relèvent de ces dispositifs tout en leur offrant de véritables parcours d'insertion qui augmenteront leurs chances d'un retour durable à l'emploi ;

– à l'international, de nombreuses actions sont mises en œuvre dans les sociétés du Groupe, que ce soit, par exemple, à Madagascar avec l'embauche de personnes prises en charge par l'association Akamasao du père Pedro sur son chantier de la décharge d'Andranitra, ou en Australie, pays dans lequel des contrats de partenariat sont passés avec des associations et sociétés pour faciliter le retour à l'emploi des chômeurs de longue durée.

### A.2 : SUR LES POPULATIONS RIVERAINES OU LOCALES

#### Indicateur

	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2012	2011
<b>Taux des sites de production dotés d'une structure de dialogue local</b> (en pourcentage calculé à partir de quantité)	Activité de production de matériaux dans le monde	100 %	45	44

#### Commentaire :

Colas gère un nombre important de sites de production de matériaux de construction : granulats, béton prêt à l'emploi, enrobés, bitumes, émulsions, etc. L'acceptation de ces sites, surtout par les riverains, est de plus en plus sensible, surtout dans le monde ; les thématiques couvrent les craintes de nuisances (odeurs, poussière, circulation, bruit), les risques d'impacts sur l'environnement ou la santé, etc. Le groupe Colas a identifié cette question de l'acceptation sociétale comme un de ses enjeux stratégiques de développement responsable et a engagé des plans d'action dans deux directions :

- l'exemplarité des sites de production : chaque site se doit de mettre en œuvre des actions de progrès qui vont au-delà des simples contraintes de conformité administrative. L'outil privilégié est la certification environnementale (ISO 14001, par exemple). La documentation et la mesure des actions de progrès s'appuient sur un système de check-lists qui couvre la plupart des activités de production de matériaux dans

le monde. Ce dispositif est intégré au contrôle interne opérationnel et concerne 1 700 sites ou installations de Colas dans le monde (cf. indicateur en A.1, taux de certification et d'autoévaluation environnement) ;

- l'initiative d'un dialogue avec les riverains et l'administration locale : le dialogue permet de mieux comprendre les attentes, d'expliquer la réalité et les contraintes des sites de production, et de progresser dans la compréhension mutuelle afin de prévenir les situations de crise. Un indicateur de dialogue local est ainsi mis en place pour mesurer l'étendue de ce dialogue avec les riverains et l'administration locale.

Dans les pays dits « du Sud » (Madagascar et Afrique de l'Ouest et centrale, notamment), Colas est engagé dans des politiques d'actions sanitaires (prévention du sida, des infections intestinales, de la malaria, en particulier) qui intègrent les collaborateurs, leurs familles et les populations villageoises ; l'une de ces démarches a d'ailleurs été saluée par l'OIT et a reçu une récompense internationale.

(1) Effectifs au 31/12/2012 : 62 806 (effectifs moyens : 66 489)

## B. RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES PERSONNES OU LES ORGANISATIONS INTÉRESSÉES PAR L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

### B.1 : LES CONDITIONS DU DIALOGUE AVEC CES PERSONNES OU ORGANISATIONS

#### Indicateur et commentaire

Se reporter au paragraphe A.2.

### B.2 : LES ACTIONS DE PARTENARIAT OU DE MÉCÉNAT

#### Indicateurs

	Périmètre (organisationnel ou régional)	Couverture	2012	2011
<b>Dons en espèces</b> (en millions d'euros)	Toutes les activités dans le monde	100 %	4,8	4,1
<b>Dons en nature</b> (valorisation en millions d'euros)	Toutes les activités dans le monde	100 %	1,3	1
<b>Budget dédié à des actions de long terme</b> (en pourcentage)	Toutes les activités dans le monde	100 %	31	18
<b>Budget dédié à des actions de court terme</b> (en pourcentage)	Toutes les activités dans le monde Concession contracts	100 %	69	82

#### Commentaire :

Au niveau local, les actions de mécénat sont décidées et gérées par les filiales et leurs établissements. Il s'agit principalement de mécénats sportifs et culturels en France et, à l'international, de mécénats sportifs, humanitaires, éducatifs et culturels.

Au niveau de Colas société mère, la politique de mécénat s'articule autour de trois axes :

- mécénat culturel : Fondation Colas (commande de toiles à des artistes sur le thème de la route), Colas en Scène (soutien apporté à des créations chorégraphiques et à des festivals de musique) ;
- mécénat de solidarité : Colas Life (soutien à des actions d'aide à l'éducation) ;
- mécénat de compétence (2010-2014 : rénovation des allées du parc du Domaine de Versailles).

Le budget global est de 6,1 millions d'euros (5,1 millions d'euros en 2011).

*Note méthodologique : ces indicateurs ne sont pas complètement fiabilisés. La remontée d'informations (tableau) émanant de l'ensemble des filiales en France et à l'international vise à combiner des informations quantitatives (montants) et qualitatives (description de chaque action) et cette double exigence ne permettait pas en 2012 de traiter ces données dans un logiciel de reporting bien structuré. Ces informations, dont la comparaison d'une année sur l'autre reste pertinente, sont donc fournies à titre indicatif. Un développement informatique est envisagé pour les fiabiliser tant au niveau des vérifications que des périmètres ou de leur consolidation.*

## C. SOUS-TRAITANCE ET FOURNISSEURS

### C.1 : LA PRISE EN COMPTE DANS LA POLITIQUE D'ACHAT DES ENJEUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

#### Indicateur

	Périmètre (organisationnel ou régional)	2012	2011
<b>Achats réalisés avec le secteur aidé (convention Agefiph)</b> (en milliers d'euros)	Toutes les activités en France métropolitaine	1 292	1 220

#### Commentaire :

Colas fait appel à plus de 100 000 fournisseurs et sous-traitants dans le monde. Ils peuvent être classés en six familles : sous-traitants de proximité, fournisseurs locaux de matériaux, fournisseurs de matières premières mondialisées, fournisseurs nationaux ou internationaux de matériels, prestataires de services nationaux ou internationaux, fournisseurs divers.

Un travail d'identification pour chaque famille définit les degrés de liberté disponibles et les axes prioritaires d'achat responsable : sécurité, qualité, contrôle du travail illégal, respect des conditions de règlement,

conception et bonne utilisation des matériels, etc. Colas expérimente différents outils de notation des fournisseurs, bien qu'il soit impossible de tous les noter, et réalise des évaluations fournisseurs dans le cadre de ses systèmes qualité de type ISO 9001.

L'amélioration des achats réalisés avec le secteur aidé est liée aux campagnes de formation et d'information déployées dans le cadre de la convention Agefiph signée en mai 2011. Le déploiement de l'outil informatique Popei Cockpil fin 2012 devrait améliorer la remontée des données en 2013.

En France métropolitaine, Colas fait évaluer des fournisseurs par EcoVadis (par exemple des entreprises de travail temporaire). Colas a mis au point un questionnaire simplifié reconnu par la CGPME pour l'auto-évaluation RSE des fournisseurs PME. Il réalise des audits flash fournisseur pour les familles d'achats identifiées comme étant à risque. Ces actions touchent les achats couverts par des contrats cadres et gérés par les acheteurs de filiales. Dans ses appels d'offres, Colas joint un questionnaire d'autoévaluation RSE ainsi que la charte RSE fournisseurs Bouygues.

À l'international, la démarche est moins structurée car le maillage des implantations y est moins dense et l'essentiel des fournisseurs et prestataires sont locaux. En matière d'achats dans les pays dits « du Sud », la problématique des délocalisations est marginale pour Colas du fait de la nature de ses métiers, mais son implantation dans ces pays constitue un enjeu de la démarche de développement responsable, lequel est traité dans le contexte de son action d'entreprise citoyenne dans ces pays.

## C.2 : L'IMPORTANCE DE LA SOUS-TRAITANCE ET LA PRISE EN COMPTE DANS LES RELATIONS AVEC LES FOURNISSEURS ET LES SOUS-TRAITANTS DE LEUR RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

### Indicateurs

	Périmètre (organisationnel ou régional)	2012	2011
<b>Part des achats couverts par la politique d'achats responsables</b> (en pourcentage)	Toutes activités en France métropolitaine	20	20
<b>Part des achats couverts par la politique d'achats responsables évalués par EcoVadis ou par le questionnaire dédié aux PME/TPE</b> (en pourcentage)	Toutes activités en France métropolitaine	49	49
<b>Équivalent en nombre de fournisseurs</b>	Toutes activités en France métropolitaine	67	54
<b>Pourcentage d'acheteurs formés aux achats responsables</b> (en pourcentage)	Toutes activités en France métropolitaine	100	100

La politique des achats en France métropolitaine reprend les enjeux du développement responsable.

Outre les évaluations pratiquées par EcoVadis, Colas réalise des audits fournisseurs sous contrats cadres : 32 ont été effectués à ce jour (20 en 2012 et 12 en 2011). En 2012, 16 personnes ont suivi une formation d'approfondissement aux achats responsables.

En 2013, l'objectif est de porter à trois le nombre d'audits pratiqués par chaque acheteur.

Les achats couverts par l'indicateur « Part des achats couverts par la politique d'achats responsables » correspondent aux types de fournisseurs suivants : locations de matériels, déchets, imprimerie, entreprises de travail temporaire, matériaux, plastique, fournitures industrielles, hôtels, fournitures papeterie, tenues de travail, équipements de protection individuels, fournitures électriques.

métiers et du très grand nombre de collaborateurs en capacité de contracter notamment avec les clients publics, les risques liés à l'éthique ne peuvent être éradiqués avec une totale certitude.

C'est pourquoi des dispositifs de formation, de rappels de formation, de contrôle et de reporting sont dispensés régulièrement selon des programmes qui visent à couvrir la totalité des filiales. Les principales actions menées concernent :

- l'organisation de séminaires de formation par la direction juridique qui s'inscrit dans le cadre d'un plan pluriannuel visant à couvrir l'ensemble du Groupe. Ainsi, en 2012, quatre journées de formation sur l'éthique et la responsabilité pénale des dirigeants (actualisation des connaissances ou formation complète) ont été dispensées : deux dans les filiales routières régionales en métropole (Colas Île-de-France – Normandie et Screg Île-de-France – Normandie), ce qui a permis d'achever la formation de toutes les filiales routières en métropole commencée en 2009, et à l'international, dans deux implantations (la direction régionale Antilles-Guyane et la Croatie) au profit d'environ 200 collaborateurs d'encadrement. Ces formations sont complétées par des formations propres assurées par les filiales. Des rappels réguliers dans toutes les réunions de filiales, y compris Comités de Direction, Directions Générales, Groupe, sont effectués sur ce thème ;
- dans les filiales aux États-Unis, un programme spécifique de communication et de formation sur les sujets d'éthique, dans le cadre de la conformité au Federal False Claims Act (loi fédérale visant à prévenir les fraudes d'entreprises ayant obtenu des contrats publics). 15 séances de formation par des experts

## D. LOYAUTÉ DES PRATIQUES

### D.1 : LES ACTIONS ENGAGÉES POUR PRÉVENIR LA CORRUPTION

#### Information qualitative

Dans le domaine du respect de l'éthique et de l'intégrité, des règles sont établies et énoncées depuis de nombreuses années, reprises dans un fascicule des principes de conduite et rappelées en première page d'un fascicule des principes de gestion et du code d'éthique du groupe Bouygues diffusé aux collaborateurs. Compte tenu de la forte décentralisation des

externes ont eu lieu en 2012, dont 8 séances de 2,5 heures regroupant tous les superviseurs de premier niveau (et des niveaux supérieurs). Une ligne d'appel anonyme permet aux collaborateurs d'effectuer des alertes sur ces thématiques : 26 alertes ont ainsi été traitées en 2012 aux États-Unis.

– le renforcement des contrôles, notamment par la réalisation d'audits internes ou externes : ainsi, un service d'audit interne a été mis en place en 2012 chez ColasCanada afin de renforcer les contrôles.

## **D.2 : LES MESURES PRISES EN FAVEUR DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS**

### **Information qualitative**

Les clients finaux de Colas sont les usagers des infrastructures qu'il construit ou entretient.

Dans ce domaine, Colas dispose d'une liberté très limitée pour modifier ses produits et ses ouvrages puisque, dans la plupart des pays où il opère, il est interdit de proposer des variantes à la solution de base décrite dans les appels d'offres publics. En France toutefois, et dans certains pays européens notamment, il est possible de faire des propositions modificatives, souvent limitées et pour certains marchés seulement.

À l'exception des questions de sécurité, les infrastructures de transport n'ont pas de conséquence directe sur la santé des utilisateurs.

La R&D de Colas travaille dans plusieurs domaines pour répondre aux enjeux de sécurité routière, en particulier :

- élaboration d'une gamme de revêtements performants permettant une meilleure adhérence des pneumatiques (produits rugueux et/ou drainants pour limiter les effets de perte d'adhérence par temps de pluie) ;
- amélioration de la visibilité (travaux sur le marquage au sol par temps froid ou humide, et la nuit) ;
- fabrication des équipements de sécurité de la route (filiale sécurité signalisation Aximum).

Pour réduire les nuisances sonores liées à la circulation routière, Colas propose des enrobés phoniques et a développé un mur antibruit. Cette gamme a reçu de nombreux prix en France et à l'international.

## **D.3 : LES AUTRES ACTIONS ENGAGÉES, AU TITRE DES INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX, EN FAVEUR DES DROITS DE L'HOMME**

### **Information qualitative**

Dans l'article 2 de son code d'éthique, le groupe Bouygues s'engage à se conformer à la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et aux conventions fondamentales de l'OIT (Organisation internationale du travail). (cf. partie I – G)

# ATTESTATION DE PRÉSENCE ET RAPPORT D'ASSURANCE MODÉRÉE DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES

(Exercice clos le 31 décembre 2012)

À la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de vérificateur indépendant de la société Colas, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées présentées dans le rapport de gestion établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

• d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les informations sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au référentiel retenu (Rapport d'assurance modérée).

À noter que, s'agissant d'un premier exercice de vérification, notre rapport ne porte que sur les informations communiquées au titre de l'exercice 2012.

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce (ci-après les « Informations »), conformément aux référentiels utilisés (les « Référentiels »), disponibles au siège de la société, dont un résumé figure en introduction des chapitres I – Informations sociales et II – Informations environnementales, et composés principalement :

- pour les informations environnementales, du guide de reporting des indicateurs RSE de Colas (mai 2012), et,
- pour les informations sociales, du guide méthodologique des indicateurs du reporting social du groupe Bouygues (version 2012).

## INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le Code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer la conformité avec les règles déontologiques, les normes professionnelles et les textes légaux et réglementaires applicables.

## RESPONSABILITÉ DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les informations requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du Code de commerce et du décret n° 2012-557 du 24 avril 2012 (Attestation de présence) ;

## 1. ATTESTATION DE PRÉSENCE

Nous avons conduit les travaux conformément aux normes professionnelles applicables en France.

• Nous avons comparé les informations présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce.

• Nous avons vérifié que les informations couvraient le périmètre consolidé, à savoir au moins la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce. Les périmètres et méthodes de consolidation sont précisés dans les notes méthodologiques introductives de chaque section (section I – informations sociales et section II – informations environnementales), complétées, le cas échéant, par un commentaire spécifique à une information (ex. : actions de partenariat ou de mécénat, chapitre B2).

• En cas d'omission de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions du décret n° 2012-557 du 24 avril 2012, en particulier pour la plupart des informations sociales communiquées sur un périmètre France ainsi que pour les informations relatives aux consommations d'énergies et de matières premières (chapitres C2 et C3).

Sur la base de ces travaux, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des informations requises.

## 2. RAPPORT D'ASSURANCE MODÉRÉE

### NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme ISAE 3000 (International Standard on Assurance Engagements) et à la doctrine professionnelle applicable en France. Nous avons mis en œuvre les diligences suivantes conduisant à obtenir une assurance modérée sur le fait que les informations ne comportent pas d'anomalies significatives de nature à remettre en



cause leur sincérité, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel. Une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Nous avons effectué les travaux suivants.

- Nous avons apprécié le caractère approprié des référentiels au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur neutralité, leur clarté et leur fiabilité, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur.
- Nous avons vérifié la mise en place dans le Groupe, le cas échéant, d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des informations. Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des informations. Nous avons mené des entretiens auprès des personnes responsables du reporting social et environnemental.
- Nous avons hiérarchisé les informations consolidées à tester <sup>(1)</sup> et déterminé la nature et l'étendue des tests en prenant en considération leur importance au regard des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité et aux caractéristiques du Groupe ainsi que de ses engagements sociétaux.

Concernant les informations quantitatives consolidées que nous avons considérées les plus importantes :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons mis en œuvre des procédures analytiques et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation de ces informations ;
- au niveau des trois filiales que nous avons sélectionnées <sup>(2)</sup> en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons :
  - mené des entretiens pour vérifier la correcte application des référentiels,
  - mis en œuvre des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives.

L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 8 % de l'activité de l'entité consolidante.

Concernant les informations qualitatives consolidées que nous avons considérées les plus importantes, nous avons mené des entretiens et revu les sources documentaires associées pour corroborer ces informations et apprécier leur sincérité. Concernant le thème de la loyauté des pratiques, nous avons conduit un entretien au niveau de l'entité consolidante et des filiales sélectionnées.

- Pour les autres informations consolidées publiées, nous avons apprécié leur sincérité et leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société et, le cas échéant, par des entretiens ou la consultation de sources documentaires.
- Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence de certaines informations.

## COMMENTAIRES SUR LES RÉFÉRENTIELS ET INFORMATIONS

Les référentiels retenus et informations appellent de notre part les commentaires suivants.

- Les périmètres et méthodes de consolidation sont spécifiques à chaque thématique et peuvent concerner un périmètre élargi au-delà des sociétés contrôlées *stricto sensu* au sens des articles L. 233-1 et L. 233-3 du Code de commerce.
- Les limites méthodologiques spécifiques à certains indicateurs encore en cours de fiabilisation ont été précisées par Colas dans les commentaires relatifs aux indicateurs concernés.
- Le référentiel de reporting social pourrait être précisé et décliné au niveau de Colas, en particulier pour les activités internationales.
- Les procédures de reporting et de contrôles des informations pourraient être mieux formalisées au niveau des paliers de saisie et de contrôles (Groupe et filiales).

## CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les informations sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère, conformément aux référentiels.

Paris-La Défense, le 22 février 2013

Le vérificateur indépendant

ERNST & YOUNG et Associés

Département développement durable

Éric Mugnier

Associé

(1) Il s'agit, en particulier, des informations suivantes : les effectifs et leur répartition (chapitre A1), les conditions de santé et de sécurité au travail, les accidents du travail ainsi que les maladies professionnelles (D1 et D3), les politiques et heures de formation (E1 et E2), l'organisation et les démarches de certification environnementale (A1), le recyclage des déchets (B2), les consommations de matières premières et d'énergies (C2 et C3), les rejets de gaz à effet de serre (D1) les provisions et garanties en matière d'environnement (A4) les relations avec les riverains (A2 et B1), la loyauté des pratiques (D) ainsi que la sous-traitance et les fournisseurs (C).

(2) Filiales Colas Midi-Méditerranée, Sintra (Canada) et Colas Hungaria (Europe centrale).